

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 28 MAI 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-huit du mois de mai à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Louin, sous la présidence de M. Pascal BIRONNEAU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CCAVT en l'absence du Président

**Date de la convocation :** 22 mai 2024

**20 présents + 5 pouvoirs (25 votes sur 28) :**

**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Sébastien FAURE, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : /
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : /
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**5 pouvoirs :**

- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Olivier FOUILLET a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Jean-Louis RIDOUARD a donné à Monique NOLOT
- ✓ Daniel ROBERT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

**Excusés :** Maryse CHARRIER, Fabrice DURAND, Olivier FOUILLET, Jean-Claude LAURANTIN, Frédéric PARTHENAY, Jean-Louis RIDOUARD et Daniel ROBERT

**Absente :** Huguette ROUSSEAU

**Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance**

=====

**FINANCES  
Subventions aux Associations**

- Vu les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
- Vu les demandes de subvention déposées
- Vu les documents fournis : compte rendu d'activité et budget prévisionnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'accorder les subventions aux Associations suivantes :

Nom du demandeur	Montant proposé	Commentaire
<b>SUVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>		
ADIL 79	<b>350€</b>	Demande reçue le 3 avril 2024
<b>SUBVENTIONS MANIFESTATIONS</b>		
Association 2A (Animations en Airvaudais)	<b>500€</b>	Demande reçue le 16 avril 2024. Marché des Producteurs de Pays prévu le 1 <sup>er</sup> août en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Commune d'Airvault. Budget prévisionnel 18 370€
Le rêve de l'Aborigène	<b>500€</b>	Demande reçue le 7 mai 2024. Edition 2024 : du 19 au 21 juillet. Budget prévisionnel de 451 000€

- d'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 29 mai 2024  
Et ont signé le Président et la secrétaire

La secrétaire de séance,  
Hélène MARSAULT,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Pascal BIRONNEAU,

AR-Préfecture

079-200041416-20240529-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-05-2024

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, le 29-05-2024.  
Publication le 29-05-2024, mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48